



ORDRE DE MISSION / AUTORISATION DE DÉPLACEMENT
pour participation d'un agent en EPLEFPA à une action de formation

L'agent

Nom prénom :

Établissement :

Résidence administrative :

Résidence familiale :

est autorisé à se rendre à la formation

code action :

intitulée :

se déroulant à :

en suivant l'itinéraire détaillé ci-dessous

DEPART			ARRIVEE			Type de transport ¹	Type de trajet ²
Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu		

À, le/...../.....

Le chef d'établissement

Cet ordre de mission ne vaut pas accord de prise en charge des frais de déplacement par l'établissement.

Les frais seront remboursés à l'agent selon les procédures en vigueur par la structure organisatrice du stage ou par la DRFCP selon le type d'action de formation (en cas d'inscription sur RenoiRH, l'accord de la DRFCP, s'il est nécessaire, doit être demandé par le RLF lors de la validation de l'inscription).

Ce document ne vaut pas autorisation d'utilisation du véhicule personnel, qui fera l'objet d'une autorisation séparée.

1 train, avion, moto, véhicule administratif VA, véhicule personnel VP (avec ou sans covoiturage), transporté ...
2 A/R (Aller-Retour), A/S (Aller simple), R/S (Retour simple)